



BELGIQUE

**11 MSP - Convention on Cluster Munitions
11 Septembre 2023**

General statement

M. le Président,

Etant donné que ma délégation prend la parole pour la première fois, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la Présidence de la 11ème Assemblée des Etats Parties de la Convention sur les armes à sous munitions. De même, ma délégation souhaite féliciter Mme Pamela Moraga pour sa nomination à la tête de l'ISU de notre Convention. Soyez assuré du plein et entier soutien de la Belgique dans vos efforts.

Ma délégation s'aligne sur la déclaration de l'Union Européenne et souhaite faire les commentaires suivants à titre national.

M. le Président,

Il est largement reconnu que les armes à sous-munitions ont des effets indiscriminés, que ce soit au cours d'hostilités, où elles peuvent contaminer de larges zones sans faire de distinction entre populations civiles et objectifs militaires, mais aussi bien longtemps après la fin des hostilités, où les sous-munitions non-explosées peuvent encore faire des victimes, empêchant par ailleurs le retour des populations déplacées et la reprise des activités socio-économiques.

En ce sens, **l'usage de telles armes indiscriminées est irréconciliable avec le respect des principes du Droit International Humanitaire**. A ce titre, la Belgique, en tant qu'Etat Partie à notre Convention a pris l'engagement de ne pas produire ni d'utiliser ce type d'arme, et de décourager leur usage. Ma délégation **souscrit pleinement à l'entière des obligations** découlant des dispositions de la Convention, et est par ailleurs heureuse de mentionner la **drastique réduction de son stock de sous-munitions** détenues au titre de l'article 3.6 de la Convention.

Le fait que 112 Etats ont rejoint la Convention d'Oslo démontre une **compréhension commune de plus en plus importante de l'inacceptabilité des armes à sous-munitions**. La Belgique appelle tous les Etats non-Parties à la Convention de la signer et de la ratifier.

Ma délégation appelle par ailleurs tous les acteurs, dans tous les conflits, à **s'abstenir d'utiliser des armes à sous-munitions**, à respecter leurs obligations en vertu du Droit International Humanitaire, à toujours faire la distinction entre la population civile et les combattants et à veiller constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil.

La Belgique reste profondément préoccupée par l'utilisation massive d'armes à sous-munitions en Syrie, au Yémen, en Libye, au Haut-Karabagh et en Ukraine.

Nous condamnons la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une guerre injustifiable, non provoquée et illégale, menaçant la paix régionale, la sécurité de millions de citoyens de même que la sécurité alimentaire globale. Ma délégation exhorte la Russie à cesser immédiatement son agression et à retirer complètement et sans condition toutes ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

La Belgique continuera de soutenir l'Ukraine dans son droit à la légitime défense contre cette agression illégale et non-provoquée.

M. le Président,

Des efforts importants ont été menés par notre communauté d'intérêt depuis l'entrée en vigueur de la Convention d'Oslo. A ce titre, la Belgique souhaite **féliciter la Bulgarie, la Slovaquie et l'Afrique du Sud comme nous venons de l'apprendre aujourd'hui**, qui ont pu cette année rencontrer leurs obligations prévues à l'article 3 de la Convention et encourageons le Pérou à poursuivre ses efforts afin d'être en mesure de le faire en 2024. De même, ma délégation adresse ses félicitations à la **Bosnie-Herzégovine** d'être en mesure de remplir avec succès ses obligations en vertu de l'article 4 de la CCM.

Toutefois, l'utilisation continue des armes à sous-munitions **continuera de faire des victimes** et de **faire peser une menace** sur les populations civiles pour de nombreuses années encore. Il est donc crucial de maintenir un **niveau élevé d'engagement**, notamment un **financement adéquat** en matière de décontamination et d'assistance aux victimes.

Je vous remercie M. le Président.